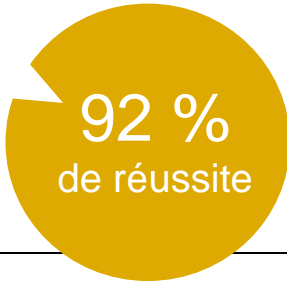


BAC PRO S.A.P.A.T.

Services Aux Personnes et Aux Territoires



92 %
de réussite

<p>Public et conditions d'entrée</p>	<p>Sous statut scolaire A l'issue d'une classe de 3ème Ou à l'issue d'un CAPA SAPVER, d'un CAP ATMFC ou APR, avec dérogation acceptée par la DRAAF A l'issue d'une classe de seconde ou première de l'enseignement général et technologique, avec dérogation acceptée par la DRAAF</p> <p>Par voie de l'Apprentissage - Être âgé de 16 à - de 30 ans, ou avoir au moins 15 ans à l'issue d'une classe de 3e, - être titulaire d'un CAP ou d'un BEP, - signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise.</p>									
<p>Présentation générale</p>	<p>Former de futurs professionnels capables de concevoir une offre de services adaptée aux populations rurales et d'organiser des services destinés à mettre en valeur les territoires ruraux : services à la personne, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme.</p>									
<p>Objectifs</p>	<p>Approfondir ses connaissances générales, acquérir des compétences techniques et professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se former en vue d'intégrer des structures sanitaires et sociales, des collectivités territoriales, d'accéder à des concours (infirmière, éducateur spécialisé, assistante sociale...) - Se qualifier professionnellement dans le secteur des services aux personnes (sanitaire, social, accueil, tourisme, animation) et des collectivités en milieu rural (communication, organisation et gestion, conduite de projets) - Travailler son projet professionnel et d'orientation - Obtenir une qualification de niveau IV 									
<p>Contenu de la formation</p>	<p>Modules Professionnels : MP1 : Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux MP2 : Contexte des interventions de service MP3 : Organisation d'une intervention de services aux personnes MP4 : Communication en situation professionnelle MP5 : Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne MP6 : Action professionnelle à destination d'un territoire rural Session de formation générale (base) du BAFA</p> <p>Modules Généraux : MG1 : Langue française, langages, Culture humaniste et compréhension du monde MG2 : Langue et culture étrangères MG3 : Motricité, santé, activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi MG4 : Culture scientifique et technologique</p>									
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit des moyens utilisés pour permettre les apprentissages (exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...) mais aussi ; • Supports pédagogiques (<i>distincts d'une simple documentation professionnelle</i>) ; • Matériel de vidéo projection - TBI • FOAD • Salle de TP 									
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Ces compétences et/ou capacités professionnelles visées doivent ensuite pouvoir s'évaluer au cours et à la fin de la formation. Elles peuvent être :</p> <table border="0"> <tr> <td>- Techniques</td> <td>- Analytiques</td> <td>- Organisationnelles</td> </tr> <tr> <td>- Relationnelles</td> <td>- Linguistiques</td> <td>- Transversales</td> </tr> <tr> <td>- Managériales</td> <td>- Informatiques</td> <td>- ...</td> </tr> </table>	- Techniques	- Analytiques	- Organisationnelles	- Relationnelles	- Linguistiques	- Transversales	- Managériales	- Informatiques	- ...
- Techniques	- Analytiques	- Organisationnelles								
- Relationnelles	- Linguistiques	- Transversales								
- Managériales	- Informatiques	- ...								

Durée	<p>Sous statut scolaire : Elle se déroule en 3 ans après la 3^{ème} (ou 2 ans après la seconde) selon un rythme annuel de 21 à 24 semaines en milieu professionnel et 16 à 20 semaines à la Maison Familiale.</p> <p>Par voie de l'Apprentissage : Elle se déroule en 3 ans après la 3^{ème} (ou 2 ans après la seconde) selon un rythme annuel de 27 à 31 semaines en entreprise et 16 à 20 semaines à la Maison Familiale.</p>
Lieux de stage	<p>Ils peuvent s'effectuer dans différents domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petites enfances et enfances : Haltes garderies, multi-accueils, maisons d'assistants maternels, centres d'accueil de loisirs, écoles maternelles et élémentaires ... - Adolescents : Collèges, lycées - Personnes malades : Hôpitaux, cliniques, centre de réadaptation - Personnes handicapées : Instituts médicoéducatifs, instituts d'éducation motrice, instituts éducatifs thérapeutiques et pédagogiques, foyers d'hébergement, structures de rééducation, structures de travail protégé, foyers de vie, structures labellisées tourisme et handicap, ESAT. - Personnes âgées dépendantes : EHPAD, résidences-services, accueil de jour, MARPA, foyer / logement hébergement. - Tourisme et animation du territoire : Service de proximité aux entreprises, animation patrimoniale et culturelle, administration, information, communication, accueil en milieu rural, etc.
Coût par participant	<p>Sous statut scolaire A partir de 2080 € pour un interne (nous consulter pour plus de précisions)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cotisation d'adhésion à l'association MFR : • Pension scolarité (hébergement/restauration/scolarité) <p><i>Attribution de bourses nationales possibles</i></p> <p>Par voie de l'apprentissage Adhésion/Frais d'hébergement/Restauration, à partir de 484 € pour un interne <i>Pour plus d'informations se renseigner auprès du secrétariat</i></p>
Suivi de l'action	<p>Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires FC ou apprentis (<i>émargement par les stagiaires et le formateur, attestation de stage...</i>).</p>
Evaluation de l'action	<p>Les épreuves sont réparties entre le contrôle continu (CCF tout au long de la formation) et les épreuves terminales. Les CCF comptent pour moitié dans l'obtention du diplôme, les 50 % restants sont obtenus au terme d'un examen final prenant la forme de cinq épreuves, 4 écrites et une orale.</p>
Passerelles et débouchés possibles	<p>Poursuites d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> - B.T.S. (Economie Sociale et Familiale, Développement et Animation des Territoires Ruraux, etc.) - Toute formation conditionnée par l'obtention d'un baccalauréat - Accès aux écoles : Aide-soignant - Auxiliaire de puériculture – Auxiliaire de Vie Sociale, Assistant Educatif et Social - Moniteur Educateur – Educateur Jeunes Enfants, Infirmier ...
Situation de handicap	<p>Toute situation sera étudiée. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.</p>

Mise à jour le 28/01/2021

MFR DOULAINCOURT

Formation par alternance

4^{ème} et 3^{ème} EA • Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires

12 rue Toujot de Beveaux • 52270 DOULAINCOURT • 03.25.94.62.25 - mfr.doulaincourt@mfr.asso.fr

www.mfr-doulaincourt.com